

AUTORISATION DE COLLECTE de sang de cordon ombilical

Étiquette d'identification de la maternité

La présente autorisation de collecte contient des informations sur le don de sang de cordon à la banque publique de sang de cordon gérée par la Société canadienne du sang (ci-après désignée comme la « Banque de sang de cordon »), dont les bienfaits et les risques potentiels. Le don de sang de cordon n'a aucun impact sur la prise en charge médicale périnatale. Le sang de cordon donné à la Banque de sang de cordon ne peut être ultérieurement transféré à une banque privée de sang de cordon.

Que sont les cellules souches de sang de cordon?

Le sang de cordon ombilical renferme des cellules souches, lesquelles sont des cellules immatures qui ont la capacité de se transformer en cellules sanguines, à savoir :

- les globules rouges, qui transportent l'oxygène dans le corps;
- les plaquettes, qui jouent un rôle dans la coagulation sanguine;
- les globules blancs, qui permettent de lutter contre les infections.

À quoi servent les cellules souches du sang de cordon recueilli?

La Banque de sang de cordon extrait, analyse et conserve les cellules souches contenues dans le sang de cordon recueilli afin qu'elles puissent être greffées à toute personne qui en aurait besoin, au Canada ou ailleurs. La Banque de sang de cordon peut également utiliser ces cellules souches à des fins d'assurance de la qualité (validation, formation et contrôle de la qualité), d'amélioration de la production et de recherche – si vous avez consenti à ce que le sang de cordon de votre bébé soit utilisé à ces fins (voir « Autres applications »). Pour plus d'informations, voir la section Recherche cidessous.

Comment recueille-t-on le sang de cordon?

Juste après la naissance du bébé et avant l'expulsion du placenta, le médecin ou la sage-femme coupe le cordon ombilical, puis le remet au personnel de la Banque de sang de cordon, à l'hôpital. Votre médecin ou votre sage-femme s'en chargera bénévolement compte tenu du présent consentement. Le sang de cordon est ensuite recueilli dans une poche stérile, puis analysé afin de déterminer s'il répond aux critères de mise en banque. Si vous le désirez, vous pouvez demander à ce que le placenta et le cordon ombilical de votre bébé vous soient rendus.

Mise en banque du sang de cordon

À l'hôpital, la Banque de sang de cordon devra déterminer si le sang de cordon recueilli peut être mis en banque.

Si le sang de cordon contient suffisamment de cellules souches, il devrait pouvoir être mis en banque et sera transféré au centre de traitement de la Banque de sang de cordon pour une évaluation plus approfondie. Avant de quitter l'hôpital, un employé de la Banque de sang de cordon viendra s'entretenir avec vous et recueillir votre consentement à la mise en banque du sang de cordon de votre bébé aux fins de greffe. Cette personne vous posera des questions portant sur vos antécédents médicaux et votre état de santé général. Vous devrez fournir un échantillon de sang qui servira à effectuer des tests de dépistage du VIH, des virus de l'hépatite et d'autres agents pathogènes responsables de maladies transmissibles. (S'il s'avère que vous avez besoin d'une perfusion pendant l'accouchement, on pourrait vous proposer de prélever l'échantillon de sang à ce moment-là.)

Si le sang de cordon ne peut être mis en banque, en fonction de l'hôpital où vous accoucherez, il pourra être :

- éliminé;
- transféré au centre de traitement de la Banque de sang de cordon à d'autres fins que la greffe;
- remis à l'hôpital, qui en disposera conformément à ses politiques (p. ex., recherche). Pour toute question à ce sujet, adressez-vous à un représentant de l'hôpital.

Conservation et greffe

Une fois au centre de traitement, le sang de cordon est soumis à diverses analyses, puis les cellules souches sont préparées pour la mise en banque si les résultats des analyses montrent qu'elles peuvent être utilisées pour une greffe.

Si, à quelque moment que ce soit, il s'avère que les cellules souches recueillies ne peuvent pas être mises en banque, le sang de cordon et tous les échantillons prélevés seront éliminés, sauf dans certains cas, où ils serviront à d'autres applications.



AUTORISATION DE COLLECTE de sang de cordon ombilical

Étiquette d'identification de la maternité

Recherche

Si, à quelque moment que ce soit, la Banque de sang de cordon estime que les cellules souches contenues dans le sang de cordon ne peuvent être conservées pour une greffe, celles-ci peuvent servir à la recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Par ailleurs, lors de la préparation des cellules souches pour la conservation, on extrait des sous-produits, tels que les globules rouges, qui peuvent également servir à la recherche au lieu d'être éliminés. Pour ce faire, vous devez cocher la case Recherche ci-dessous. Pour obtenir plus d'informations sur le programme de recherche de la Banque de sang de cordon ainsi que des exemples de projets de recherche utilisant du sang de cordon, consultez notre brochure d'information sur la recherche biomédicale au www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon.

Veuillez noter également que, que vous ayez coché ou non la case Recherche ci-dessous, il est possible que l'hôpital vous propose de participer à un projet de recherche mené par l'un de ses chercheurs, non affilié à la Société canadienne du sang.

Frais et remboursements

Le don de sang de cordon étant gratuit, aucun remboursement de frais ne peut avoir lieu.

Bienfaits potentiels

Le sang de cordon a le potentiel d'améliorer la santé des patients atteints de maladies graves.

Désagréments et risques potentiels

Le don de sang de cordon n'est associé à aucun risque significatif. La collecte du sang du cordon n'a aucune incidence sur l'accouchement, votre prise en charge ou celle de votre bébé. Le sang de cordon est recueilli à partir du cordon ombilical après la naissance du bébé. Si l'on doit vous prélever des échantillons de sang à des fins d'analyse, la quantité de sang prélevée sera minime (l'équivalent de trois cuillères à table) et n'affectera pas votre état de santé. Il est parfois possible de ressentir une légère douleur ou de voir apparaître une ecchymose, ou « bleu », au point d'insertion de l'aiguille. Enfin, un étourdissement, un évanouissement et, rarement, une infection peuvent survenir.

Renseignements personnels

Par la présente, vous autorisez le personnel de la Banque de sang de cordon à prendre connaissance de votre dossier médical et de celui de votre bébé dans le but de déterminer si le sang de cordon recueilli peut être conservé. L'examen de vos dossiers médicaux permet d'identifier d'éventuelles maladies ou conditions médicales susceptibles d'être transmises au patient à qui l'on greffera les cellules souches recueillies dans le sang de cordon de votre bébé. Pour plus d'informations sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez consulter notre Déclaration de confidentialité.

Besoin de plus d'informations?

Pour plus d'informations sur la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang :

- Allez au www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon.
- Appelez au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663).
- Envoyez un courriel à cordblood@blood.ca.

Pour toute question sur le don de sang, nous vous invitons à en parler avec votre médecin ou votre sage-femme.

Retrait de votre participation à la Banque de sang de cordon

La participation à la Banque de sang de cordon se fait sur la base du volontariat. Vous pouvez cesser votre participation à tout moment en appelant au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663). Le sang de cordon de votre bébé sera éliminé s'il n'a pas déjà été utilisé pour une greffe ou autre. Les renseignements vous concernant, votre bébé et vous, qui auront été recueillis jusqu'à la date du retrait de votre participation seront conservés dans nos dossiers. Après cette date, aucun autre renseignement personnel ne sera recueilli, utilisé ou divulgué. Enfin, le cas échéant, nous pourrions nous servir des renseignements en notre possession pour vous contacter, pour des raisons de sécurité.



AUTORISATION DE COLLECTE de sang de cordon ombilical

<u> </u>	*** * ****		
Etiquette	d'identificat	ion de la	maternite

Ethnicité: Veuillez indiquer ci-dessous votre origine ethnique ainsi que celle du père de votre bébé. Ces informations nous permettront d'optimiser la détermination de la compatibilité entre les cellules souches recueillies et un patient.

Chois	П		T												. 1							1
	Arabe	Asie centrale	Asie du Nord	Asie du Nord- Est	Asie du Sud	Asie du Sud- Est	Noire africaine	Noire antillaise	Noire (autre)	Caucasienne	Chinoise	Philippine	Premières nations	Latino-américaine	Inuite	Juive ashkénaze	Juive sépharade	Métisse	Îles du Pacifique	Origines multiples	Inconnue	Ne souhaite
Mère																						
Père																						

Autorisation de collecte

J'affirme, par la présente, avoir lu et compris les informations relatives au don de sang de cordon. Je confirme avoir eu la possibilité de poser des questions et déclare être satisfaite des réponses que j'ai reçues. J'ai pu également faire part de mes préoccupations à un professionnel de la santé indépendant (médecin ou sage-femme).

En signant ce formulaire, je consens volontairement à la collecte du sang du cordon ombilical de mon bébé après sa naissance aux fins décrites dans la présente; au prélèvement d'échantillons de mon sang; à l'examen de mon dossier médical et de celui de mon bébé; au recueil, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements me concernant ainsi que mon bébé conformément à la Déclaration de confidentialité. Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment et sais comment procéder.

Je comprends que l'on peut me proposer de participer à un projet de recherche mené par un chercheur de l'hôpital, qui ne sera pas affilié à la Société canadienne du sang, et ce, que j'aie coché ou non la case Recherche ci-dessous.

En cochant la case ci-dessous, j'autorise volontairement la Société canadienne du sang à utiliser ou à remettre à des chercheurs le sang de cordon de mon bébé, s'il ne peut être mis en banque, ainsi que les sous-produits associés pour la recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. J'ai lu la brochure d'information de la Société canadienne du sang sur la recherche biomédicale et j'ai eu la possibilité de poser des questions. Je comprends que je ne serai pas informée par la Société canadienne du sang de l'utilisation du sang de cordon de mon bébé dans un projet de recherche et que je ne recevrai aucun résultat d'études ayant utilisé le sang de cordon de mon bébé

dans le cadre du programme seront publiés sur le site Wel			ordon. Je comprends que les résultats de ces études
RECHERCHE (coc.	hez cette ca	ase si vous consentez à l'op	ption d'utilisation pour la recherche)
Nom de la mère (lettres moulé	es)	Signature de la mère	re Date
Code postal de la mère		Nº tél. de la mère	Courriel (facultatif)
For CBB Use Only			
Change of Information:	□ Name	□ Address □ Postal Code	□ Phone Number
Verification of information di	screpancy fro	om maternal hospital unique II	ID label to documented information by mother: